

MOT DE LA RÉDACTION

COVID-19 : un premier bilan SST

Plus d'une année s'est écoulée depuis que le Québec eut formellement déclaré l'état d'urgence sanitaire. C'était le 14 mars 2020. Depuis, tous les secteurs d'activité économique ont dû s'adapter et apprendre à composer avec des contraintes organisationnelles et opérationnelles majeures.

Tributaires des connaissances scientifiques naissantes à l'égard de la COVID-19, les différents organismes de santé publique, ici comme ailleurs, ont régulièrement ajusté les directives et recommandations formulées à la population et aux milieux professionnels. Aujourd'hui, les meilleures pratiques sont passablement établies ou en voie de l'être. Selon les dernières données, par exemple, la transmission du virus aurait lieu « principalement lors de contacts rapprochés entre les personnes, à moins de 2 mètres de distance, et prolongés durant plus de 15 minutes¹ ».

Nous savons aussi que certains milieux professionnels agiraient comme vecteur de transmission, notamment ceux présentant un environnement intérieur froid et sec², et que même si les transactions faites au moyen de cartes, de pièces et de billets « ne semblent pas », pour l'heure, « être une voie de contamination » de la COVID-19, il est impératif de limiter « le temps et la distance d'interaction avec le client » et de maintenir une excellente hygiène (lavage régulier des mains, des bornes, etc.)³.

Les pages qui suivent offrent de nombreux articles qui dressent un inventaire des connaissances et des meilleures approches managériales permettant d'assurer l'efficacité organisationnelle et la santé-sécurité de tous les employés. Entre autres, trois articles permettront d'enrichir votre démarche, en amont, afin de mettre en place des mécanismes clés favorisant la prévention. Lorena Fernández, Louise Neveu et Dominique Beaudoin examinent ainsi, respectivement, les facteurs de risque pouvant entraîner la propagation de la COVID-19 (page 10), les éléments essentiels d'une culture SST saine et fédératrice (page 8), et les meilleures tactiques communicationnelles en période de pandémie (page 4).

D'autres, tout aussi pertinents, rédigés par M^{es} Régine Manacé et Maryline Rosan, s'attardent à divers enjeux légaux à l'aune de la jurisprudence (page 18) et de l'imputabilité (page 16).



Le télétravail, par son ampleur, a aussi bouleversé profondément le mode opératoire et les mentalités de nombreuses entreprises. Moins exploré dans cette édition de *Convergence SST*, il fait par ailleurs l'objet de multiples publications sur les réseaux sociaux du Centre patronal SST⁴. Une série thématique en cinq volets a notamment été présentée en avril dernier. Parmi les éléments saillants des études et sondages récents sur le télétravail relayés par le Centre, on note sa propension à augmenter la pro-

ductivité des salariés (22 %)⁵, à réduire l'épuisement professionnel, mais aussi à hausser la détresse psychologique des employés⁶.

Bref, cette édition de *Convergence SST* offre un récapitulatif des attitudes, méthodes et pratiques qui pourront alimenter votre réflexion et permettre de mieux encadrer vos actions en santé-sécurité.

Bonne lecture!

RÉFÉRENCES

1. INSPQ. *COVID 19 : Recommandations du masque de qualité en milieu de travail, hors milieu de soins*, [Fichier PDF], INSPQ, c2021, 12 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3079-avis-masque-medical-milieu-travail-covid19.pdf].
2. PITT, Sarah. « Le coronavirus se propage-t-il plus facilement par temps froid? Voici ce qu'en dit la science », [En ligne], The Conversation, 12 novembre 2020. [<https://theconversation.com/le-coronavirus-se-propage-t-il-plus-facilement-par-temps-froid-voici-ce-que-n-dit-la-science-149143>].
3. INSPQ. *Manipulation de l'argent*, [Fichier PDF], INSPQ, c2021, 3 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2932-manipulation-argent-magasins-travail-covid19.pdf].
5. TISON, Erwann et autres. « Quel avenir pour le télétravail ? Pérenniser et sécuriser une pratique d'avenir », [En ligne], 15 mars 2021. [www.institutspiens.fr/quel-avenir-pour-le-teletravail-perenniser-et-securiser-une-pratique-davenir/].
6. LASALLE, Martin. « COVID-19 et santé mentale au travail: la détresse psychologique touche plus d'une personne sur trois », [En ligne], 22 mars 2021. [<https://nouvelles.umontreal.ca/article/2021/03/22/covid-et-sante-mentale-au-travail-la-detresse-psychologique-touche-une-personne-sur-trois/>].

NOTE

4. Retrouvez les dernières publications du Centre sur LinkedIn (www.linkedin.com/company/8717001), Twitter (twitter.com/CPSSTQ) et Facebook (www.facebook.com/CPSSTQ).